



LES RELAIS DE PRÉVENTION OU LE COPILOTAGE DU PLAN DE PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE

Thibaud ALAZARD

Responsable IPRP – SPSTI 81 – Albi

Laurent BASTIDE

IPRP, Responsable des relais de prévention – SIST Narbonne – Narbonne

Cédric BENOIST

Responsable Pôle Technique – Prevaly – Toulouse

Anthony CROZAT

Responsable Pôle Technique – ACISMT15 – Aurillac

Matthieu DALIBARD

IPRP – CSTG 32 – Auch

Perrine GALOPIN

Chargée de projet – APST 18 – Bourges

Marie-Jo GRUWIER

Pilote des relais de prévention – CEDEST – Coudekerque-Branche

Pierre PEIGNE

Responsable Pôle Formation et Offre complémentaire – CMIE-SEST-AMETIF – Paris

Philippe ROLLAND

Directeur – SIST Narbonne – Narbonne

Marie SALVARY

IPRP – ASTIL 62 – Coquelles

Patricia SETAN

Responsable de l'offre complémentaire – ASTAV – Valenciennes

Introduction / Objectifs :

La démarche des « **Relais de Prévention** » a pour but principal de faire progresser l'entreprise en prévention en « *aidant à passer du monde des idées au monde des comportements* ». Elle vise à accompagner l'entreprise à agir en prévention en prenant en compte conjointement sa réalité, le diagnostic et les conseils du SPSTI pour mettre en place des actions de prévention pertinentes.

Innovation 2019, l'inscription du plan de réduction des risques du DUERP dans une logique d'amélioration continue copiloté par l'entreprise et le SPSTI en est un des ressorts opérationnels.

Méthodologie :

► **Cible** : le chef d'entreprise pour les TPE ou un salarié choisi par son employeur pour les entreprises de plus grande taille.

► **Convention d'engagement** : l'entreprise et le SPSTI signent une convention d'engagements.

► **Parcours de formation** : **M1** Sécurité et prévision dans l'entreprise – **M2** Du DU au plan d'action – **M3** Méthode de gestion des accidents de travail – **M4** Immersion sur des cas concrets en réalité virtuelle et création du compte personnalisé sur relaisdeprevention.com

► **Fixation des objectifs de prévention** : ils résultent de la confrontation entre la vision de l'expert (IPRP formateur) et celle du Relais de prévention avec son DUERP. Ils sont au nombre de trois avec une échéance définie conjointement (Outil de pilotage digitalisé).

► **Suivi des objectifs** : l'outil permet de poser des questions, de demander un rappel, génère des courriels transactionnels de pilotage des délais, des réponses aux questions... En interne, l'équipe des IPRP, CSST (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) est formée pour y répondre (mêmes modérateurs que pour le blog interne).

Campagne de communication :

Des outils de communication ont été créés pour promouvoir la démarche : Argumentaire en dix diapositives, dépliant deux volets, affiches « *Mon travail c'est aussi la Santé* » personnalisables à chaque Relais pour son entreprise, film 1'40", campagne presse et social média, goodies (badges, pins...).

Résultats obtenus :

Depuis 2023, les Relais de prévention fédèrent 12 SPSTI en France qui les déploient progressivement avec les mêmes outils. 786 entreprises sont entrées dans l'accompagnement (888 personnes en parcours) avec les mêmes outils au niveau national. La page LinkedIn des Relais de prévention témoigne d'un double réseau en devenir : celui des SPSTI et celui des Relais en Entreprises, entrés dans la démarche.

Une expérimentation est en cours avec les CARSAT Hauts de France et Languedoc-Roussillon très intéressées pour conseiller aux entreprises entrant dans leurs indicateurs de suivi (accidents du travail), de se rapprocher de leur SPSTI pour entrer en démarche Relais de Prévention.

